

Une formation professionnelle unique

Avec plus de 190 ingénieures forestières et ingénieurs forestiers formés depuis son lancement en avril 2022, la nouvelle formation virtuelle « Introduction à la foresterie autochtone : pour une nouvelle compréhension des relations et un nouveau regard sur nos pratiques » continue de rencontrer un vif succès auprès de la communauté professionnelle.

COLLABORATION SPÉCIALE

OIFQ, Institut Ashukan et CLE en foresterie autochtone

Développée dans le cadre d'une collaboration entre l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, la Chaire de leadership en enseignement (CLE) en foresterie autochtone de l'Université Laval et l'Institut Ashukan, cette formation d'introduction à la foresterie autochtone permet de faire le pont entre le milieu académique et professionnel. En réunissant l'expertise de ses trois partenaires de développement, elle vise à sensibiliser les participantes et participants aux réalités soulevées maintes fois par les peuples des Premières Nations.

« Lorsque j'ai invité **ALEXANDRE BACON** à donner une conférence dans le cadre de mon cours d'introduction à la foresterie autochtone, il a mentionné qu'il répondait souvent aux mêmes questions d'étudiant.e.s de différentes facultés. D'où l'idée de les offrir en ligne sous forme de capsules vidéo et de les bonifier pour répondre aux besoins de ceux qui travaillent dans le milieu forestier. Je connaissais **MARIE-CLAUDE DUSSAULT** de l'OIFQ qui constatait de son côté les défis croissants que rencontrent les ingénieurs forestiers dans leurs relations avec les communautés autochtones, elle a donc aimé l'idée d'introduire cette formation dans le cadre des formations admissibles à la formation continue obligatoire. De là

est née une collaboration qui n'a cessé de croître au fil des trois cohortes de participants à cette formation », explique **JEAN-MICHEL BEAUDOIN**, professeur agrégé à la Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone.

D'une durée de 14 heures, cette formation est la seule au Québec qui offre une perspective autochtone directement liée avec la foresterie. L'un des objectifs de l'équipe d'experts derrière sa conception était de bonifier les connaissances des diplômés du domaine qui, contrairement aux nouvelles cohortes étudiantes, n'ont pas eu l'occasion d'être formés en foresterie autochtone lors de leurs études universitaires. Les programmes d'étude offrent aujourd'hui des cours en foresterie autochtone et la relève sera ainsi mieux outillée pour collaborer avec les Premiers Peuples.

En resituant l'évolution territoriale selon des perspectives autochtones de l'histoire canadienne, la formation aborde également les aspects fondamentaux permettant de développer des partenariats durables avec les communautés et les nations autochtones. La quantité non négligeable d'enjeux et de volets liés à la foresterie autochtone ouvre ainsi la voie aux partenaires, qui songent déjà à concevoir de nouvelles formations professionnelles sur le sujet.

Commentaires reçus

« Le cours, dans son ensemble, est excellent. Ce que j'y apprendrais devrait faire partie des connaissances de base de tous les occupants du nord de l'Amérique. Ça me conduit à une réflexion profonde sur qui je suis et qui nous sommes, en tant que colonisateur. »

— Michel Letarte, ingénieur forestier

« Des informations riches et essentielles sur des sujets difficiles, amenées avec beaucoup de pédagogie et de clarté. Merci. »

— Iris Lochon

OIFQ

La mise sur pied de cette nouvelle formation en foresterie autochtone s'insère également dans la volonté de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ) d'offrir davantage de formations à ses membres, qui depuis le 1^{er} avril 2021, ont l'obligation de se conformer au nouveau Règlement de formation continue obligatoire.

Ce règlement devenait nécessaire pour s'assurer que les ingénieurs forestiers mettent à jour et approfondissent davantage leurs compétences professionnelles et déontologiques. Cette décision a aussi été prise pour suivre les recommandations



Robert Beaugard, professeur titulaire, précédemment vice-recteur exécutif et vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes à l'Université Laval, en compagnie d'Alexandre Bacon, président de l'Institut Ashukan, de même que Jean-Michel Beaudoin, titulaire de la CLE en foresterie autochtone.

de l'Office des professions du Québec qui a fait une mise à jour dans la définition de sa notion de protection du public, en détaillant le concept de la prévention.

L'ingénieur forestier reste à ce jour le seul professionnel formé en sciences naturelles qui œuvre en forêt et qui est imputable légalement devant un ordre professionnel. Les ingénieurs forestiers détiennent un important privilège qui leur donne des actes réservés dans plusieurs sphères d'activités. Il est donc de la responsabilité de l'Ordre de s'assurer des compétences et des habiletés nécessaires à l'exercice de la profession d'ingénieur forestier. Cette nouvelle formation en foresterie autochtone est extrêmement stimulante pour les professionnelles et professionnels en génie forestier. Suite à cette formation, ils seront à même de mieux comprendre les réalités des peuples autochtones ainsi

que les enjeux qui y sont liés, afin de pouvoir contribuer à l'essor de leurs communautés.

Pour en savoir plus sur cette formation, consultez le site web de l'Institut Ashukan. L'OIFQ prévoit offrir à nouveau la formation en octobre 2023, de sorte que les personnes intéressées sont invitées à rester à l'affût et à visiter régulièrement le site de l'OIFQ.

À propos de l'Institut Ashukan

Fondée par Alexandre Bacon, innu de Mash-teuiatsh, l'Institut Ashukan est une firme qui offre des services de formation, de recherche et de conseils stratégiques sur les réalités autochtones afin d'accompagner les organisations qui le souhaitent dans leurs relations avec les peuples autochtones.

SUITE DE LA PAGE A1

ment, les coûts d'opération, l'accès aux contrats, la disponibilité de la main-d'œuvre ou encore les conditions économiques générales.

Comme plusieurs entreprises autochtones cherchent à recruter des stagiaires issus des programmes de foresterie, la Chaire a développé un projet structurant basé sur les démarches de ces entreprises. Globalement, le projet propose de suivre, pendant cinq ans, huit EA différentes. Le projet permettra ainsi de prendre en compte le contexte de trois nations autochtones (innue, atikamekw et crie), trois profils d'entreprise (PME,

familial et communautaire) ainsi que divers maillons de la chaîne de valeur forestière. Cela étant, à raison d'un stage par année, dans chacune des EA, il y aura récolte de données qui permettront d'aider à trouver des solutions dont les premiers bénéficiaires seront les entreprises et organisations autochtones. Au final, ce projet de recherche offrira une meilleure compréhension des défis et besoins des EA dans le secteur forestier.

Cette recherche rassemblera des données probantes, collectées grâce à la réalisation de 40 stages par des étudiantes et étudiants en foresterie. Pour les entreprises autochtones, elle apportera une réponse au besoin de main-d'œuvre qualifiée et facilitera l'accès à des employés qua-

liés. Il faut souligner que la recherche fera appel à la collaboration de la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador pour faciliter le transfert des connaissances et montrer la voie à suivre pour mieux soutenir les entreprises autochtones dans le secteur forestier, notamment en termes d'activités de formation et stratégie de main-d'œuvre.

UNE SOIRÉE STAGES ET EMPLOIS EN FORESTERIE AUTOCHTONE RÉUSSIE

Pour favoriser le recrutement d'étudiants pour le projet de recherche Mitacs, la Chaire en foresterie autochtone a organisé son tout premier 5 à 8 Stages et Emplois en foresterie autoch-

tone. L'évènement visait à favoriser le maillage entre des entreprises autochtones du secteur forestier ainsi que des stagiaires et futurs diplômés et diplômées issus des programmes en foresterie. Cette rencontre fut également l'occasion d'entendre des témoignages d'étudiantes et d'étudiants ayant réalisé un stage en milieu forestier autochtone, de présenter des entreprises du secteur forestier autochtone et de discuter d'opportunités de stages pour l'été 2023. Ainsi, les étudiantes et étudiants auront la possibilité d'avoir accès à une formation plus vaste et diversifiée grâce à une nouvelle source de financement qui contribuera à instaurer de nouvelles traditions à la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique.